



Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré



jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr



06 80 13 44 28

<https://www.sies.fr>

Plus qu'un remaniement, c'est un sursaut qu'il faut pour les professeurs !

En ces temps d'instabilité gouvernementale et de crise politique et institutionnelle majeure, quand des ministres fantômes se succèdent à un rythme effréné au ministère de l'Éducation nationale, quand certains avouent sans honte ne rien connaître au sujet et aux dossiers dont ils vont avoir la responsabilité, quand plus personne parmi les dirigeants du pays ne semble accorder d'intérêt à la situation de la Nation et aux préoccupations des citoyens, il apparaît illusoire d'espérer une revalorisation du traitement des fonctionnaires, une revalorisation matérielle et morale des professeurs, des remèdes au naufrage de l'École Républicaine, à la chute régulière du niveau des élèves français et au climat de violence et d'insécurité qui s'est développé au sein et aux abords des établissements scolaires.

Peut-on encore espérer voire attendre quelque chose de positif de la part d'une certaine classe politique qui pratique l'entre-soi, qui est totalement déconnectée du Peuple, qui a dramatiquement aggravé le déficit de l'État en une décennie tout en dégradant considérablement les conditions de vie des citoyens (accès à l'instruction, accès aux soins, insécurité, baisse du niveau de vie, déclassement) et qui méprise profondément la démocratie ?

Il y a pourtant une impérieuse nécessité de mettre un terme au déclassement social des fonctionnaires en général et des professeurs en particulier - puisqu'ils ne perçoivent que très peu d'indemnités et de primes, contrairement aux autres agents de catégorie A - en augmentant fortement la valeur du point d'indice. Mettre un terme au déclassement social des professeurs ne serait pas suffisant. Ils doivent être rétablis dans la position sociale qui était la leur il y a une quarantaine d'années.

Les fonctionnaires et notamment les professeurs n'ont que trop servi de variable d'ajustement aux gouvernements successifs : maintien de la valeur du point d'indice de 2010 à 2025 à l'exception de trois dérisoires augmentations ; augmentation de 2,71 % du taux de retenue pour pension civile entre 2012 et 2020 ; augmentation considérable du nombre d'annuités pour bénéficier d'une pension civile à taux plein (loi Touraine de 2016) etc.

Contrairement à l'idée entretenue par des démagogues, le budget de l'État n'est pas une corne d'abondance.

Alors que les conditions de travail des professeurs et d'apprentissage des élèves sont parfois indignes et que l'on assiste à une paupérisation des professeurs, l'Éducation nationale représente le premier poste budgétaire.

Comment trouver les fonds nécessaires à cette revalorisation quand le pays est au bord du gouffre et quasiment en situation de faillite ? Selon la sensibilité politique, la réponse diffère. Les uns veulent accroître les recettes de l'État en augmentant la fiscalité. Les autres préconisent de diminuer les dépenses de l'État en réduisant certains postes budgétaires ou en supprimant certaines dépenses. Il n'appartient pas au syndicat indépendant de prendre position dans ce débat politique. Chaque adhérent est libre d'avoir sa propre opinion sur ce sujet. Il serait toutefois irresponsable de creuser davantage le déficit et de poursuivre la spirale de l'endettement.

Le **SIES** rappelle que les professeurs subissent, comme une partie de la population, un matraquage fiscal de plus en plus difficilement supportable en période d'inflation, vécu comme particulièrement injuste quand ils ne peuvent plus - à l'instar de l'ensemble des citoyens - bénéficier de services publics de qualité et qui atteint ses limites quand la part de la population soumise à l'impôt sur le revenu se réduit au fil des ans. Le **SIES** considère qu'augmenter leur taux d'imposition sur le revenu, refiscaliser les heures supplémentaires (HSA et HSE) et la part fonctionnelle de l'ISOE, augmenter leur temps de travail ou leur durée de travail (jours de travail supplémentaires, modification du calendrier scolaire, report de l'âge légal de départ en retraite), sont des solutions inacceptables.

Le casernement de fait des professeurs dénoncé et combattu par le **SIES** se généralise (emplois du temps à trous). Les professeurs font face à l'autoritarisme de certains personnels de direction ou aux humiliations de certains inspecteurs pédagogiques qui réservent leur bienveillance pour les élèves et tiennent des propos blessants, aux conséquences psychologiques dévastatrices, aux professeurs qui ne se soumettent pas à la mode pédagogue du moment. Une actualité chasse l'autre. Les agressions dont font l'objet les personnels de l'Éducation nationale et les élèves sont désormais quotidiennes et ne font plus l'objet d'un traitement médiatique à la hauteur de la gravité de l'événement. Les médias, comme une partie de notre société, se sont accoutumés aux violences, aux meurtres, aux assassinats au sein des établissements scolaires encore plus rapidement qu'ils ne l'avaient fait pour les actes ou tentatives d'actes terroristes et pour les agressions violentes et gratuites quotidiennes de centaines de citoyens.

Pendant ce temps, des syndicats ultra politisés privilégient des sujets sans lien avec l'École et la défense des statuts des professeurs, importent au sein de l'Éducation nationale des conflits et des thématiques qui n'ont pas leur place dans des établissements scolaires qui devraient demeurer des sanctuaires. Le **SIES** est exclusivement préoccupé par la défense des intérêts matériels et moraux des professeurs et des autres agents. Depuis sa création en 1998, il poursuit le même cap, avec détermination et combativité, souvent seul contre tous.

Renforcez le syndicat indépendant en adhérant. Il a besoin de votre participation et de votre aide pour faire entendre plus fort encore sa voix devenue hétérodoxe, pour continuer à œuvrer à la défense des professeurs désormais relégués au second plan dans la « communauté éducative » voulue par les pédagogistes, les ministres successifs et nos concurrents syndicaux.

Jean-Baptiste VERNEUIL - Président du SIES